

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Avis d'examen professionnel pour le recrutement
d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe**

NOR : ETSH1140254V

Un examen professionnel aura lieu au centre hospitalier de Brive (Corrèze) en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe vacant dans cet établissement.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 41-6, premier alinéa, du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, les adjoints administratifs de 2^e classe ayant atteint le 3^e échelon et comptant trois ans de service effectif dans leur grade.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier de Brive, boulevard du Docteur-Verlhac, 19312 Brive Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.